

"Les eurodéputés se partagent les commissions avant de partir en vacances" dans Libération

Légende: Article du quotidien Libération paru en juillet 1989 à l'occasion de la constitution des commissions du Parlement européen nouvellement élu les 15-18 juin 1989. Les députés, après désignation des candidats par les groupes politiques, élisent les membres des commissions.

Source: Libération. 29/30.07.1989. Paris. "Les eurodéputés se partagent les commissions avant de partir en vacances", auteur: Cerri, Francesco, p. 5.

Copyright: (c) Libération

URL:

http://www.cvce.eu/obj/les_eurodeputes_se_partagent_les_commissions_avant_de_partir_en_vacances_dans_liberation-fr-79f3eefa-ff42-44f6-989d-b552e25d71ae.html

Date de dernière mise à jour: 23/04/2014

Les eurodéputés se partagent les commissions avant de partir en vacances

Dernier partage des instances parlementaires, hier, entre les groupes, avant que le rideau ne tombe sur Strasbourg. Avec une présidence et trois vice-présidences de commission, les Verts français font jeu égal avec les socialistes alors que Giscard et ses amis n'obtiennent que deux vice-présidences.

De notre correspondant à Strasbourg

Enrique « Quique » Baron, le président de l'Assemblée européenne, sourit, affable, cherche dans la grande salle déserte quelqu'un à qui s'adresser. Finalement, il renvoie tout à septembre : « *La session est suspendue, bonnes vacances.* »

La plupart des eurodéputés n'avaient pas attendu son feu vert pour se précipiter à la plage. Dans l'hémicycle bleu, il n'y avait plus, hier matin, que quelques braves, des nouveaux pour la plupart, ou encore des membres du « clan des Alsaciens ». Chaque groupe, ou presque, a son « autochtone ». Catherine Trautmann pour le PS, Francis Wurtz pour les communistes « brejnéviens », Adrien Zeller pour les chrétiens-démocrates et Antoine Waechter pour les Verts.

Le chef de file des écolos rayonnait hier de sa toute nouvelle autorité de président de la commission des affaires régionales de l'Europarlement. Son œil cerné trahissait les débats de la nuit. Jusqu'à une heure avancée, les présidents des commissions ont dû faire face à une guérilla de procédure menée par les hommes de Le Pen lors des séances constitutives de chacune d'entre elles.

Le groupe des « droites européennes » (17 membres), fruit de la réunion du Front national et des Républicains ouest-allemands, revendiquait des vice-présidences qu'évidemment tous les autres groupes refusaient de leur accorder. D'où le baroud d'honneur inutile de l'extrême droite. Les « droites européennes » n'auront ni présidence ni vice-présidence de commission dans la troisième législature.

Les Verts français, par contre, réalisent une très bonne opération : en plus de la présidence d'Antoine Waechter, ils raflent les vice-présidences de la commission du développement, avec Marie-Christine Aulas, et de celle des pétitions, avec Gérard Monnier-Besombes. Leur colistier « régionaliste » Max Siméoni devient vice-président de la commission de la culture. Avec une présidence de commission et trois vice-présidences, les élus de la liste Waechter (9 eurodéputés) font aussi bien que les socialistes français (22 élus).

Le partage du gâteau des commissions laisse pratiquement les mains vides aux autres listes françaises. La liste Giscard (26 élus) ne prend que deux vice-présidences, avec Alain Madelin et Jean Defraigne à la commission politique, tandis que la liste Veil (7 élus) doit se contenter de la petite vice-présidence de la commission du règlement, qui sera assuré par Adrien Zeller.

L'ancienne présidente du Parlement elle-même n'est plus qu'une députée de base, membre du groupe libéral et de la commission de l'environnement. Les autres *prime donne* des listes françaises ont obtenu des tickets pour des commissions plus prestigieuses: Laurent Fabius et Alain Juppé à l'institutionnelle, Jean-Marie Le Pen, Claude Cheysson ou Catherine Trautmann à la commission politique.

Pour cette dernière, maire de Strasbourg, il s'agit d'un choix de haute stratégie. C'est en effet la commission politique qui a produit, jusqu'à présent, tous les rapports touchant de près ou de loin à la bataille pour le siège du Parlement que se livrent Bruxelles et Strasbourg. La « reine Catherine » aimerait marquer un point contre le lobby pro-bruxellois, qui a le vent en poupe.

Une curiosité : Valéry Giscard d'Estaing, selon les listes des commissions diffusées hier par les services de l'Europarlement, ne serait inscrit nulle part. C'est une anomalie qui a déjà relancé les rumeurs sur un possible départ anticipé de l'ancien chef de l'Etat. Une rumeur que les amis de VGE démentent avec la dernière vigueur.

Avant de quitter Strasbourg, hier, le président des eurodéputés a donné une nouvelle chance à la directive CEE sur la télé saute-frontière. Enrique Baron a signé une lettre adressée au Conseil des ministres des Douze dans laquelle il accorde, conformément au traité, un délai supplémentaire d'un mois (jusqu'au 6 octobre) au gouvernement pour qu'il parvienne à adopter la directive. Après cette date, aucun recours ne sera plus possible : le projet de loi européen sera caduc.

Francesco CERRI